

BILAN D'ACTIVITES - 2015

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN VERSANT DE LA SEICHE



Partenaires financiers et techniques



SOMMAIRE

LES MOYENS HUMAINS	3
LES PRINCIPALES ACTIONS	5
BILAN D'ACTIVITES DES AGENTS DU SYNDICAT	6
VEILLE TECHNIQUE ET REGLEMENTAIRE.....	32
BILAN COMPTABLE 2015	33
PERSPECTIVES 2015.....	33

ANNEXES

Fiches chantier CTMA 2016

Lettre de la Seiche n°4

Les flashs techniques agricoles (3 flashs sont parus en 2015)

Articles de presse

Le Syndicat du Bassin Versant de la Seiche a compétence dans la mise en œuvre d'une politique globale de préservation et d'amélioration des différentes masses d'eau de son territoire. Ses actions doivent répondre aux objectifs définis par la Directive Cadre Européenne sur l'eau de 2000 et la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006.

Le syndicat compte en 2015, 44 communes et bientôt 45 avec Saint Germain du Pinel (au premier trimestre 2016).

Carte de localisation du territoire avec les 44 communes adhérentes (2015)



LES MOYENS HUMAINS

Le bureau

Le bureau a pour mission de préparer les assemblées syndicales et d'étudier les projets à proposer au comité. Actuellement, le bureau est composé d'un Président et de 4 vices Président :

- Président : Michel DEMOLDER, délégué de Pont Péan ;
- 1er vice-président : Marielle DEPORT, déléguée de Châteaugiron en charge du suivi des actions envers les collectivités et les particuliers, et du suivi du volet communication ;
- 2ème vice-président : Joseph GESLIN, délégué d'Essé, en charge du suivi des actions agricoles ;
- 3ème vice-président : Michelle LAVERGNE, déléguée de Chartres de Bretagne, en charge du suivi des travaux Milieux Aquatiques ;
- 4ème Vice-Président : Pierrick FAUCHON, délégué de Marcellé Robert, en charge du suivi du programme Breizh Bocage.

Les membres du comité syndical et le rôle des délégués

Le comité syndical est représenté par un titulaire et un suppléant pour chaque commune adhérente. Le comité syndical est l'organe délibérant, il se réunit 5 à 6 fois par an.

LES DELEGUES :

Chaque délégué dispose d'un droit de vote. Un même délégué ne peut représenter qu'un seul adhérent.

Les délégués titulaires et suppléants sont désignés par les assemblées délibérantes des communes adhérentes au Syndicat de la Seiche pour représenter ces dernières au sein du syndicat. Réciproquement, ils ont également un rôle de représentation du Syndicat de la Seiche, vis-à-vis de leur collectivité d'origine, ainsi que vis-à-vis des administrés et usagers se trouvant sur leur territoire.

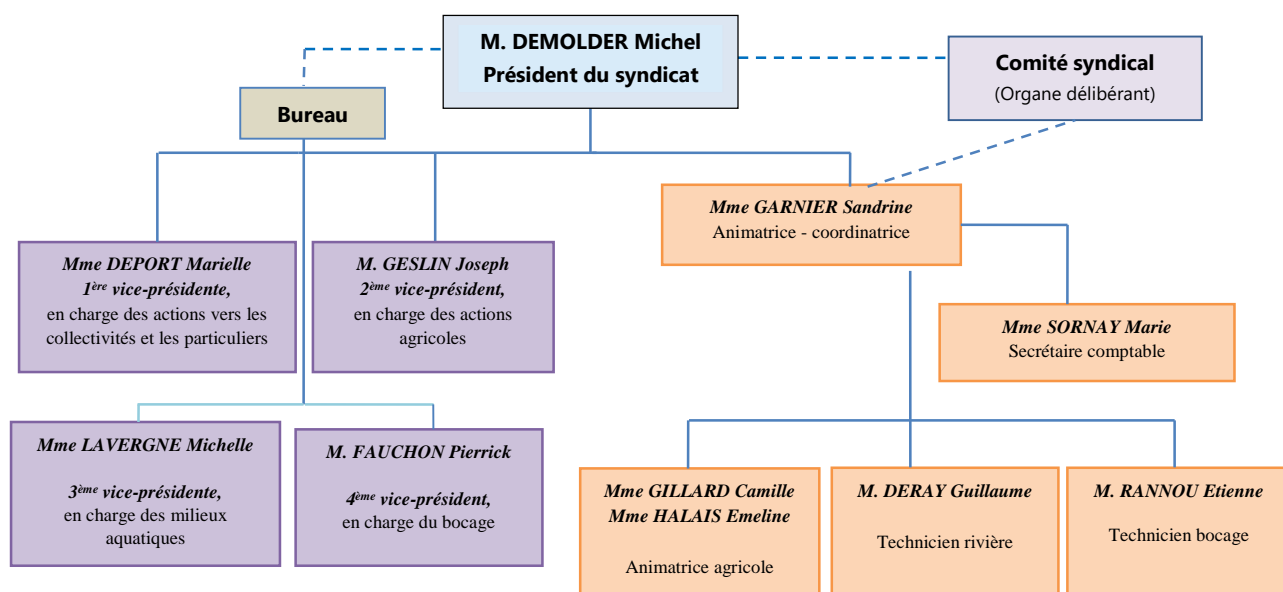
Ils constituent une des principales liaisons, d'une part, entre le Syndicat de la Seiche et les adhérentes, et d'autre part, entre le Syndicat de la Seiche et les administrés du territoire. A ce titre, les délégués bénéficient d'informations régulières sur les activités du syndicat.

Les agents du Syndicat

L'équipe du syndicat en 2015 est constituée de :

- Une animatrice – coordinatrice (0.8 ETP jusqu'en octobre 2015 puis 0.9 ETP)
- Un technicien de rivière (1 ETP)
- 2 animatrice agricole (0.8 ETP toute l'année 2015 et 1 ETP du 01/10/2015 au 31/12/2015 soit : 1.25 ETP)
- Un technicien bocage (1 ETP)
- Une secrétaire comptable (0.55 ETP)

L'organisation du syndicat est présentée dans l'organigramme ci-dessous :



Le comité de pilotage

Présidé par M. Michel DEMOLDER, Président du Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche, le Comité de pilotage rassemble, au moins une fois par an, les représentants des différents acteurs concernés : les autres maîtres d'ouvrage, les partenaires institutionnels et financiers, les communes, les agriculteurs, les prescripteurs, les associations.

Il a pour rôle notamment de valider toutes les étapes liées à l'élaboration du contrat, la stratégie d'actions, et le contenu du contrat, et les éventuels avenants.

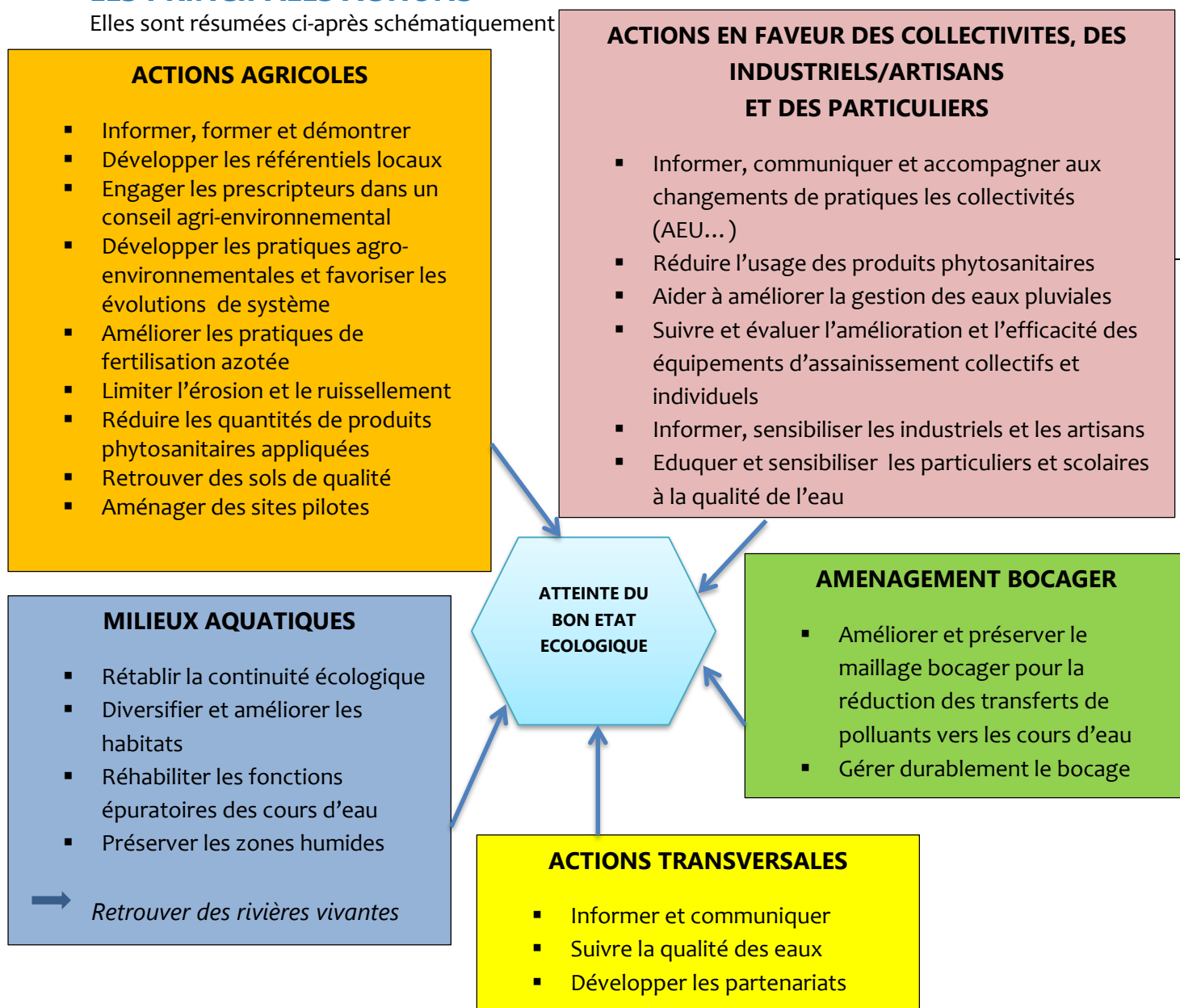
Il examine également les bilans annuels (ainsi que le bilan évaluatif de fin de contrat), les résultats obtenus, et il débat des orientations à prendre et valider les actions de l'année à venir.

Afin d'assurer une bonne articulation avec le SAGE Vilaine, la CLE est également représentée au comité de pilotage, avec une voix consultative.

Les programmes annuels et leurs financements dans le cadre du contrat initial ou par voie d'avenant si nécessaire sont présentés aux financeurs.

LES PRINCIPALES ACTIONS

Elles sont résumées ci-après schématiquement



Le syndicat travaille donc en partenariat avec l'ensemble des collectivités, les acteurs du monde agricole et industriel, les associations et fédérations, les services de l'Etat.

Les actions du Syndicat peuvent être financées par : L'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil Général d'Ille et Vilaine, les régions Bretagne et Pays de Loire, la Communauté Européenne, la Fédération de Pêche Ille et Vilaine.

BILAN D'ACTIVITES DES AGENTS DU SYNDICAT

Secrétaire-Comptable – Année 2015

La secrétaire – comptable assure :

- Des missions de secrétariat (courriers, accueil téléphonique les jours de présence...)
- La gestion des paies, le suivi des congés et des absences
- Gestion de l'inventaire et des immobilisations
- Gestion de la comptabilité (dépenses / recettes) en lien avec l'animatrice et le président
- En lien avec l'animatrice-coordination suivi des demandes de solde de subventions
- Elaboration du budget en lien avec l'animatrice et le président
- Participation au comité syndical (envoi des convocations et de la note de synthèse par voie dématérialisée, appui à la rédaction des délibérations, transmission des délibérations au contrôle de légalité)

En 2015, il a été décidé par les élus du comité syndical de mettre en place des avantages sociaux destinés aux agents (titulaires et non titulaires) du syndicat :

- Afin de trouver les bons prestataires, la secrétaire – comptable a contacté plusieurs sociétés afin de pouvoir faire un choix. Les 2 sociétés contactées ont été le COS 35 et le CNAS. Après avoir présenté un comparatif aux élus du comité syndical, le CNAS a été retenu.
- Concernant les tickets restaurant, chèque déjeuner et tickets restaurant étaient en concurrence. Afin de pouvoir choisir le prestataire, la secrétaire comptable a pris contact avec les 2 prestataires, a établi un comparatif et suite à la présentation de ce dernier, les élus ont décidé de choisir Tickets Restaurant (géré par la société Edenred).

En lien avec l'animatrice-coordinatrice, mise en place du règlement intérieur du comité syndical, du règlement intérieur du Syndicat et du dispositif CET.

Formations :

- ✓ 30 mars 2015 au 1^{er} avril 2015 : Etablissement de la rémunération des fonctionnaires et non titulaires (et des élus) organisée par le CNFPT Bretagne à Thorigné Fouillard
- ✓ 13 octobre 2015 : Formation initiale des correspondants et délégués du CNAS organisée par le CNAS à Laval

Les missions de coordination de Sandrine GARNIER ont été pour l'année 2015 :

Assurer le fonctionnement de la structure

- Suivis administratifs et financiers (tableau de suivi de subventions, de facturations...)
- Commande du matériel et installation du matériel informatique et de télécommunication pour faire fonctionner la structure
- Gestion des affaires courantes, réponse aux demandes d'informations...
- Collecte, classement des données du Syndicat en lien avec la secrétaire
- Mise en place du règlement intérieur du comité syndical avec la secrétaire comptable

Gérer les ressources humaines

- Gestion d'équipe et coordination
- Diffusion des offres, organisation des recrutements et assistance aux recrutements en lien avec le Président
- Elaboration des arrêtés des agents en lien avec le CDG35
- Intégration des nouveaux agents au sein de la structure (*Etienne RANNOU, nouveau technicien bocage en remplacement de Jean-François POULARD*)
- Gestion des plannings et des absences
- Assurer les réunions de services
- Réalisation les entretiens individuels
- Mise en place du règlement intérieur du Syndicat et du dispositif CET en lien avec la secrétaire comptable

Stagiaire

Accueil de trois stagiaires cette année.

Communication – renforcement des partenariats

- **Réalisation d'un quatrième bulletin d'information** diffusé en décembre 2015 (cf. doc ci-joint).
Encore cette année, le choix de la distribution des lettres a été de passer par les communes directement : soit distribution libre ou distribution via le bulletin communal pour celles qui ont accepté. Le syndicat a pris en charge le surcoût de l'encartage lorsque c'était le cas.
- **Actualisation du contenu du site internet avec les membres l'équipe** qui compose le Syndicat. Le site internet est consultable à l'adresse suivante : www.syndicatdelaseiche.fr.
- **Diffusion d'articles dans la presse** agricole, Ouest France et le journal de Vitré.
- Rédaction d'articles pour les communes qui souhaitent intégrer un article dans leurs bulletins municipaux.
- Réalisation de **document de présentation du Syndicat** à destination des élus.

Les missions d'animation ont consisté également à :

- ✚ **Assurer l'animation du volet qualité de l'eau (pollution non agricole) du contrat de bassin et la coordination avec les différents acteurs :** collectivités territoriales, partenaires financiers et techniques, associations environnementales, et les industriels...

Les actions vers les collectivités, les particuliers, les industriels et les artisans

Le Syndicat a pour mission d'accompagner les collectivités vers un changement de pratiques plus respectueux de l'environnement et notamment de la qualité de l'eau.

- ✚ **Les actions principales conduites par le syndicat en 2015 auprès des collectivités ont été :**
 - Conseil et validation des dossiers pour adhérer à la Charte régionale d'entretien des espaces communaux et pour certaines tendre vers le Zéro Phyto
 - Aide aux collectivités pour le montage des dossiers de demande de subventions pour acquérir du matériel de désherbage alternatif
 - Evaluation des pratiques phytosanitaires (audit des pratiques et conseils réglementaires).
 - Aide pour la mise en place et l'actualisation des plans de désherbage communal et des plans de gestion différenciée des espaces verts
 - Sensibilisation et formation des élus, responsables techniques et agents.
 - Sensibilisation des jardiniers amateurs (stands, conférences, expositions, ateliers...)
 - Communication à destination des citoyens (articles de presse, expositions, panneaux)

✚ **L'évaluation de la Charte**

Suite à l'évaluation de 2014, il a été demandé aux communes de modifier certaines de leurs pratiques :

- dans le but d'améliorer ces dernières ;
- et aussi en fonction du niveau de la Charte que la commune souhaite atteindre.

Il a été demandé aux communes (au cours de l'année 2015) de communiquer au Syndicat de la Seiche l'état d'avancement concernant les améliorations proposées et attendues. L'objectif étant que les communes puissent cosigner l'engagement de la Charte avec le Syndicat de la Seiche l'an prochain.

En complément de cet engagement, il est demandé aux communes de délibérer en conseil municipal pour formaliser l'adhésion à cette charte.

✚ **Information sur évolutions de la réglementation relative à l'application des produits phytosanitaires**

En complément, le Syndicat de la Seiche a organisé avec le Syndicat du Semnon une réunion d'information (09/10/2015) afin d'informer les collectivités sur la réglementation relative aux produits phytosanitaires en zone non agricole. Il a été présenté aux communes :

- Les évolutions de la réglementation relative à l'application des produits phytosanitaires en zone non agricole - (intervention de Florence FERNANDEZ – DRAAF Bretagne)
- Présentation de la nouvelle charte régionale bretonne « entretien des espaces communaux » (intervention de Stéphane GOURMAUD – Conseil Régional de Bretagne)

Sensibilisation et communication

Le syndicat a souhaité aider les communes à développer des outils de communication à destination des usagers afin de mieux faire partager et comprendre les techniques alternatives mises en place par les communes du bassin versant de la Seiche.

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la politique de reconquête de la qualité de l'eau que conduit le Syndicat de la Seiche depuis 2012 à travers son Contrat Territorial de Bassin Versant.

Ces actions sont également en lien avec le PLAN ECOPHYTO qui prévoit une réduction globale de 50% de l'utilisation des produits phytosanitaires à l'horizon 2018 et le texte de la loi LABBE qui vise la mise en place de l'objectif zéro phyto dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2020 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts.

Afin d'aider les collectivités qui souhaitent s'engager dans une telle démarche, ou qui veulent communiquer sur des pratiques plus respectueuses de l'environnement, le Syndicat de la Seiche propose la mise en place d'outils de communication cohérents à l'échelle du bassin versant.

Il s'agit de panneaux pédagogiques informant sur la mise en place de techniques alternatives à l'usage des pesticides mises en place par les communes.



Le Syndicat de la Seiche a aidé 11 communes à l'acquisition de ces 185 panneaux en 2015.

Un important travail d'accompagnement des communes est encore nécessaire.

Les formations

Pour l'année 2015, le syndicat souhaite organiser d'autres formations. Les sujets possibles : la gestion des cimetières ou la communication envers les usagers pour les sensibiliser à la démarche zéro-phyto.

Travailler avec les collectivités et accompagner au mieux les habitants

Une campagne de sensibilisation est prévue dans le cadre du Plan Ecophyto. Elle est relayée localement par des animations proposées par le Syndicat de la Seiche.

Pour se faire, le Syndicat s'associe à des événements de sensibilisation pour la reconquête de la qualité de l'eau.



Le Syndicat a participé à la journée du développement durable organisée par Vern-sur-Seiche le 30 Mai 2015.



Les constats de la journée :

Peu de monde a participé à cette journée. De plus, le public qui vient à ce genre de manifestation est pour la plupart déjà sensibilisé. Aussi, le Syndicat s'interroge sur la plus-value qu'il y a à continuer d'organiser ce genre de manifestations qui nécessite beaucoup de temps d'animation.

✚ Sensibiliser et informer les collectivités sur la problématique de l'assainissement

Afin d'échanger et d'informer notamment les collectivités sur les évolutions de la réglementation en matière d'assainissement, le Syndicat de la Seiche a organisé une réunion le 12/10/2015. Les communes ont été informées de :

- Enjeux sur le bassin versant de la Seiche en matière d'assainissement
- Etat des lieux sur les dispositifs d'assainissement prioritaires et secondaires pour l'Agence de l'Eau et rappel des modalités de l'accompagnement financier du 10ème programme de l'AELB (Présentation par M. Claude ROUSSEAU – AELB Délégation Ouest Atlantique)
- Présentation du nouvel arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif (Présentation par M. OLIVIER VINCENT – DDTM 35)
- Gestion du réseau de collecte
- Responsabilité du pétitionnaire

Les communes ont été conviées à prendre contact directement avec l'AELB si elles avaient des projets.

✚ Sensibiliser, communiquer sur les zones humides et les cours d'eau

Deux inventaires Zones Humides manquants sur le bassin versant de la Seiche ont été lancés en 2015 ; il s'agit des communes de Moussé et de Visseiche. (Fin prévue en Mai 2016)

Pour ce qui est des inventaires jugés « incomplets », l'IAV donnera un avis technique sur la complétude ou pas de l'inventaire réalisé. Cet avis technique sera présenté en CLE en 2016 et la CLE se prononcera sur la possibilité ou pas de compléter l'inventaire dans le cadre du Contrat Territorial.



Les inventaires « cours d'eau » sur le bassin versant de la Seiche sous maîtrise d'ouvrage de l'IAV ont été lancés en 2015. Leur restitution est prévue au plus tôt pour septembre 2016. Ce travail est suivi par le technicien de rivière principalement.

Actions conduites par le SMPBR

Le SMPBR a en charge l'animation des actions inscrites dans la fiche 18 (Sensibilisation des usagers présents sur les Périmètres de Protection de Captages du SMPBR).

En effet, dans le cadre de ce contrat territorial, le SMPBR s'est engagé à assurer le pilotage des actions concernant le périmètre de protection des captages de la Pavais, de la Marionnais et de Fénicat (instauré par l'arrêté préfectoral du 23 septembre 2013), et à réaliser les actions prévues dont il est le maître d'ouvrage.

Pour 2015, il s'agissait principalement de conduire des actions de sensibilisation à destination des particuliers.

Il était question également d'accompagner les exploitations agricoles situées sur les périmètres de protection des captages pour une prise en compte des prescriptions de l'arrêté préfectoral doit être réalisé. L'accompagnement des exploitations agricoles devait également permettre d'engager l'agriculteur vers des pratiques agricoles ou des systèmes de production plus respectueux de la qualité de l'eau.








Aussi, dans le cadre des actions agricoles prévues dans le contrat territorial, le SIBV Seiche a mis en place un accompagnement individuel des agriculteurs vers un changement de pratiques ou de systèmes agricoles.

Pour mettre en œuvre ce type d'actions auprès des exploitants du périmètre de protection des captages de la Pavais, de la Marionnais et de Fénicat, le SMPBR souhaite bénéficier de l'accompagnement et de l'expertise du SIBV Seiche.

Ainsi, le SIBV de la Seiche a continué à travailler avec les agriculteurs concernés.

11

Les autres missions assurées par l'animatrice-coordinatrice en 2015

-  Assurer la communication générale et **réaliser les outils de communication en lien étroit avec l'équipe du SIBV Seiche**
-  Assurer le suivi et la coordination des autres volets du contrat (agricole, CTMA et Breizh bocage)
-  Présenter au comité syndical la programmation annuelle pour validation, de l'état d'avancement des actions en cours, des projets...
-  Préparer les comités syndicaux en lien avec la secrétaire comptable et le président
-  Rédiger les notes de synthèse et les comptes rendus des comités syndicaux et rédactions des délibérations
-  Réaliser les dossiers de demandes de subventions pour l'année 2015 et l'année 2016, suivre les aspects techniques et budgétaires de l'année 2015 en lien avec la comptable.
-  Préparer les DCE, passer les marchés publics et analyser les offres pour les présenter en commission d'appel d'offre :
 - Marché de travaux du CTMA (en lien avec le technicien de rivière)
 - Marché de travaux - Volet 3 Breizh Bocage (en lien avec le technicien Bocage)
 - Marché Inventaire Zones Humides
 - Marché suivi qualité de l'eau (en lien avec le technicien de rivière)

- ✚ **Assurer les relations avec tous les partenaires financiers et techniques du contrat territorial**
- ✚ **Assurer la promotion des actions en lien avec les différents acteurs du territoire**

Réunions et groupes de travail

- Participation et animation aux réunions de bureau, comités syndicaux et aux commissions d'appel d'offre
- Animation réunion de services
- Réunion de travail, comités de pilotage et techniques CTMA et BB et animation agricole
- Participation et animation de réunions sur la GEMAPI
- Préparation des Commissions Marchés publics
- Participation aux réunions de sensibilisation des prescripteurs agricoles
- Participation à certaines réunions organisées par l'ATBVB
- Participation aux réunions de travail pour l'élaboration du tableau de bord su SAGE Vilaine
- Participation aux réunions PAEC et MAEC
- Participation à la réunion pour aider à l'élaboration de la formation « eau et urbanisme » en lien avec l'IAV et le CNFPT
- Animation d'un stand à Vern sur Seiche pour la journée du développement durable (30/05/2015)
- Organisation et participation avec le Syndicat du Semnon à la réunion d'information (09/10/2015) à destination des collectivités sur la réglementation relative aux produits phytosanitaires en zone non agricole. Il a été présenté aux communes :
- Organisation et participation d'une réunion à destination des collectivités sur les évolutions de la réglementation en matière d'assainissement le 12/10/2015.
- Mise à jour du protocole du suivi de la qualité de l'eau du BV de la Seiche avec les services du Département d'Ille et Vilaine
- Participation à la réunion des animateurs de Sage et de syndicat de BV de l'AELB (Tessouale) le 14/10/2015
- Participation à la réunion des animateurs de SAGE et BV Bretons à LOUDEAC (06/11/2015)
- Animation et organisation du comité de pilotage annuel du CTBV Seiche (Janzé le 25/11/2015)
- Participation à la réunion d'information sur les actions inscrites dans le SAGE Vilaine (14/12/2015)

12

Formations

10/09/2015 et 15/09/2015 - Formation SIG sur Qgis avec Cyril Menguy

24/11/2015 : participation à la réunion d'information sur les échanges parcellaires organisés par le SIBV Seiche

03 et 04/12/2015 : comment aborder la réformer territoriale : quels enjeux pour la gestion de l'eau et pour les structures locales concernées (formation organisée par la région Bretagne)

Camille GILLARD a été remplacée durant son congé maternité par Simon FOUGERAT. Une période de tuitage a eu lieu du 19 au 27 janvier. Elle poursuit à temps partiel (80 %) pour congé parental d'éducation (les mercredis).

Une seconde animatrice agricole, Emeline HALAIS, a été recrutée en renfort, notamment pour l'accompagnement individuel des agriculteurs vers des changements de pratiques agricoles. Elle est en un CDD pour une période de 6 mois (du 1^{er} octobre 2015 au 31 mars 2016).

Les missions

Les principales missions

- Assurer la mise en œuvre des actions agricoles prévues au contrat,
- Assurer le suivi administratif et financier des actions agricoles en lien avec les partenaires,
- Animer la commission professionnelle agricole,
- Réaliser le bilan annuel, centraliser les indicateurs, les présenter au comité de pilotage
- Planifier et coordonner la mise en place des actions collectives (réunions-formations, réseau reliquats d'azote, observatoires, valorisation des innovations et des auto-expérimentations) et individuelles (diagnostics et suivis agronomiques, contractualisation de MAEC)
- Assurer la communication technique auprès des agriculteurs et des partenaires,
- Rendre compte au porteur de projet et au comité de pilotage du déroulement des actions agricoles afin d'alimenter les différents bilans.

Les autres missions

Le PAEC (Projet Agri-Environnemental et Climatique)

Le début de l'année a été marqué par la finalisation du PAEC. On notera la tenue des réunions suivantes :

- Réunion d'information sur les MAEC pour les porteurs de PAEC – Organisé par le Conseil Régional de Bretagne – 5 mars à Loudéac
- Réunion d'information sur les MAEC pour les agriculteurs – Organisé par le SIBV Seiche – 9 avril à Piré-sur-Seiche
- Réunion d'information sur la construction des PAEC 2016 - Organisé par l'Institut d'Aménagement de la Vilaine – 11 septembre à Châteaugiron
- Réunion d'information sur la construction des PAEC 2016 - Organisé par le Conseil Régional de Bretagne – 25 septembre à Pontivy
- Réunion d'information sur les MAEC 2015-2020 – Organisé par le Conseil Régional de Bretagne – 28 octobre à Pontivy

Participation aux réunions

- Démonstrations de désherbage mécanique des céréales – Organisé par Agrobio 35 – 12 mars à Saulnières
- Réunion annuelle de remise des résultats du réseau Mh – Organisé par la Chambre Régionale d'Agriculture – 24 avril à Bignan

- Forum restauration collective – Organisé par le Syndicat Intercommunal de la Vilaine Amont – 6 mai
- Plateforme de présentation des résultats de 10 années d'expérimentation sans labour – Organisé par BASE – 21 mai à Cossé-le-Vivien
- Partage d'outils pour le suivi individuel d'exploitations agricoles – Organisé par l'Institut d'Aménagement de la Vilaine – 7 mai à Châteaugiron
- Tenue d'un stand sur les actions du SIBV Seiche à l'occasion de la semaine du développement durable – Organisé par la commune de Vern-sur-Seiche – 30 mai à Vern-sur-Seiche
- Intervention de Yves HERODY sur la Méthode HERODY d'observation du sol – Organisé par Yves Hardy, conseiller agronome indépendant – 23 juin à Pancé
- Portes Ouvertes Innov'Action :
 - . Semences, phyto et matériel : mutualiser pour optimiser ses performances, par les CUMA d'Amanlis et de Janzé
 - . Le séchage en grange, un concentré d'autonomie chez Laurent Lamy à Corps-Nuds
- Journée technique sur les outils de connaissance du sol – Organisé par l'ATBVB – 25 juin à Loudéac
- Réunion de préparation de l'évaluation du CTBV 2012-2016 – 10 juillet à Châteaugiron
- Entretiens d'embauche d'un(e) second(e) animateur(trice) agricole – 4 septembre à Châteaugiron
- Commission départementale Restauration collective BIO – Organisé par Agrobio – 22 septembre à Rennes
- Journée technique sur les outils de connaissance du sol (suite) – Organisé par l'ATBVB – 4 novembre à Bignan
- Démonstration de drone pour l'aide à la fertilisation – 27 novembre à Amanlis
- Comité de pilotage départemental « Accompagnement des agriculteurs au désherbage mécanique du maïs » d'Agrobio 35 – 16 novembre à Cesson-sévigné
- Réunion de concertation sur le Schéma Directeur Régional d'Exploitation Agricole - Organisé par l'ATBVB – 4 décembre à Loudéac

❑ **Convention avec la FD GEDA 35**

Le SIBV Seiche est partenaire financier et technique de la FD GEDA 35 pour son projet de parrainage en TCS (Techniques culturales simplifiées) sur le bassin-versant de la Seiche. Le partenaire financier principal de cette action est la Fondation de France. On notera la tenue des réunions suivantes :

- Comité de pilotage – 23 janvier à Châteaugiron
- Comité de pilotage - 3 juin à Châteaugiron
- Restitution des résultats à la DDTM – 22 juin à Essé
- Travail sur la fiche technique et sur les panneaux – 9 novembre à Châteaugiron

❑ **Fermes ouvertes BIO**

Le SIBV Seiche a été partenaire d'Agrobio 35 pour 3 fermes ouvertes BIO sur le bassin-versant de la Seiche :

- Dimanche 24 mai au Jardin de Cocagne au Theil-de-Bretagne : tenue d'un stand par Gérard Rupin, agriculteur bio membre du bureau de la commission professionnelle agricole.
- Dimanche 6 septembre à la Ferme du Bout du Chemin à Laillé
- Dimanche 20 septembre chez Guillaume HERY à Bruz.

❑ **Conférence technique agricole**

Le SIBV Seiche a été partenaire d'Adage 35 pour une conférence technique sur le bassin-versant de la Seiche : « Quel diagnostic pour l'agriculture durable » - 23 novembre à Châteaugiron.

❑ **La formation d'un stagiaire**

Clément Simonneaux, un élève de Licence Aménagement et Paysage de l'Ecole Supérieure d'Horticulture d'Angers, a été accueilli 3 mois. Il a travaillé sur la valorisation des actions agricoles par SIG.

❑ **Formations**

Camille GILLARD a participé à la formation au SIG avec Cyrille Menguy de la SARL SCOP Avant Premières (1,5 jours), avec une pratique axée sur la cartographie d'éléments bocagers en septembre 2015.

Emeline HALAIS Camille GILLARD ont participé à la formation sur l'agriculture biologique pour les conseillers, organisée par Agrobio 35 le 17 novembre à Cesson-Sévigné.

Le bilan des actions agricoles

✚ La commission professionnelle agricole (CPA)



La commission professionnelle agricole s'est réunie le 27 janvier à Amanlis pour faire le bilan des actions 2014 et discuter du programme 2015. Les points ayant fait débat font l'objet des réunions d'information / formation (voir plus loin). Le bureau de la commission professionnelle agricole s'est réuni le 20 février, le 13 juillet et le 27 octobre à Châteaugiron afin de prendre les décisions permettant l'avancement des actions.

Le flash agricole

Le flash agricole a été envoyé par voie postale aux agriculteurs du bassin-versant de la Seiche (y compris communes non adhérentes). La parution s'est faite en fonction des besoins.



Au sommaire du n° 7 – Printemps 2015 :

- Les MAEC, nouvelles mesures agro-environnementales et climatiques
- Reliquats d'azote sortie hiver sous céréales : une pluviométrie hivernale dans la moyenne décennale et des reliquats faibles
- Programme Breizh Bocage
- La séparation de phase pour mieux gérer lisiers et digestats
- Réunion annuelle de la commission professionnelle agricole
- Résultats 2014 des parcelles d'essai Starter
- Observatoire 2014 des rendements du maïs
- Démonstration de désherbage mécanique des céréales



Au sommaire du n° 8 – Eté 2015 :

« Le bureau de la commission professionnelle agricole du bassin-versant de la Seiche a souhaité que le SIBV Seiche apporte une information claire sur l'organisation générale de la politique de l'eau, notamment sur les zones humides et les cours d'eau. Ce numéro du flash agricole est donc en partie consacré à vous informer ou vous rappeler l'essentiel concernant cette thématique. »

- Les textes principaux
- Les services décentralisés de l'Etat
- Les offices nationaux
- Les polices de l'eau
- Les inventaires des zones humides et des cours d'eau
- Où en est-on sur le BV de la Seiche ?



Au sommaire du n° 9 – Automne 2015 :

- Agenda
- Diagnostics individuels d'exploitation agricole
- Nouvelle campagne de plantation Breizh Bocage
- Le paiement vert
- Les haies : protection et rémunération
- Les mesures agri-environnementales
- Piégeage des ragondins

Les réunions d'information / formation

Depuis 2015, réunions et formations sont regroupées car le format est proche pour ces 2 types d'action : intervention d'un ou plusieurs professionnels sur une thématique donnée durant 2h30. Cette année s'est tenue aussi une démonstration de matériel. Les agriculteurs ont donc pu assister aux évènements suivants :

- Démonstration de séparateur de phase – En partenariat avec le GAEC de La Blosserie, la SARL Clément et le fabricant Börger – 10 février à Moutiers
- Réunion d'information agricole sur les MAEC - En partenariat avec Adage et la Chambre d'Agriculture – 9 avril à Piré-sur-Seiche
- Réunion d'information agricole « Produire des protéines sur sa ferme » - En partenariat avec Adage – 20 novembre à Piré-sur-Seiche
- Réunion d'information agricole « Les échanges parcellaires » à l'attention des agriculteurs et des élus – En partenariat avec la Chambre d'Agriculture – 24 novembre
- Réunion d'information agricole « Qualité protéique des récoltes et fertilisation : quels leviers ? » - En partenariat avec la FD CETA – 15 décembre.



Le référentiel agronomique local

Le référentiel agronomique local compte en 2015 :

- ✓ un réseau de 70 parcelles (céréales et maïs) pour l'analyse des reliquats d'azote en sortie d'hiver et en post-absorption. Les prélèvements et les analyses sont effectués par le laboratoire départemental de Combourg. L'interprétation et la rédaction des bulletins individuels et de synthèse sont réalisées par la Chambre d'Agriculture. Les résultats sont relayés dans le flash agricole.
- ✓ un observatoire des rendements du maïs et un observatoire de l'effet des engrais starter sur maïs. Ils sont pilotés par le groupement Chambre d'Agriculture – FD CETA.
- ✓ une action de valorisation des innovations et des auto-experimentations, qui se traduit en 2015 par la parution (en 2016) de 5 fiches techniques sur le N Sensor, le séchage en grange des fourrages, le semis de luzerne sous couvert d'orge, les sols vivants, et la méthode BRDA-Herody (observation des sols).

L'implication des prescripteurs

L'évolution des pratiques agricoles ne pourront se faire sans la coopération des conseillers agricoles (prescripteurs, centres de gestion ...). Initialement prévue à l'échelle du SIBV Seiche, cette action a été mutualisée entre les syndicats intercommunaux de la Vilaine – Flume, Meu, Ille et Illet, Chevré, Vilaine Amont, Semnon et Seiche).

Elle est finalement portée par l'Institut d'Aménagement de la Vilaine, qui a organisé plusieurs rencontres en 2015 :

- Réunion pour les syndicats intercommunaux des bassins-versants de la Seiche, du Semnon, de la Vilaine Amont, du Chevré, de l'Ille et de l'Illet, de la Flume, du Meu - 7 mai à Rennes
- Réunion des syndicats intercommunaux de bassin-versant et des représentants de Coop Ouest et Négoce Ouest – 12 juin à Rennes

- Réunion des syndicats intercommunaux de bassin-versant et des représentants des organismes de développement agricole – 29 septembre à Rennes
- Réunion des élus des syndicats intercommunaux de bassin-versant (présidents de comité syndicaux et présidents de commissions agricoles) – 27 novembre à Rennes

Le désherbage mécanique du maïs

Selon le diagnostic territorial de 2012, le bassin-versant de la Seiche est classé 21^{ème} sur 53 bassins-versants bretons en matière d'utilisation d'herbicides. Cette utilisation est supérieure à la dose homologuée.

Le maïs, qui est une culture très désherbée car elle est économiquement importante pour les éleveurs, représente environ 30 % de la sole cultivée. C'est donc une culture sur laquelle l'enjeu phytosanitaire est présent.

C'est pourquoi le SIBV Seiche a demandé en 2013 et obtenu en 2014 d'intégrer dans son programme d'action la possibilité d'accompagner individuellement 10 agriculteurs à intégrer des passages d'outils de désherbage mécanique en substitution de traitements chimiques lorsque c'est possible (notamment conditions climatiques le permettant). En 2015 ce sont donc 10 agriculteurs qui ont bénéficié du suivi de leurs parcelles et de l'apprentissage de la technique Opti'Maïs par Agrobio 35.

Le SIBV Seiche a participé financièrement au passage d'outil mécanique lorsqu'il était déclenché par Agrobio.



Ces interventions de désherbage mécanique furent l'occasion d'organiser 2 démonstrations de houe rotative : le 28 avril à Noyal-sur-Vilaine et le 4 juin à La Guerche-de-Bretagne.

Au final, la saison 2015 a été atypique. Aucune parcelle n'a été conduite en tout mécanique, mais cette opération a tout de même permis de réduire les doses de traitement chimique en proposant aux agriculteurs volontaires d'effectuer un rattrapage chimique à faible dose.

Ainsi les parcelles qui ont eu au moins deux passages en mécanique ont économisé 58% de doses de produits phytosanitaires. Cette opération a aussi permis d'accompagner la réflexion sur des projets d'investissement en matériel de désherbage mécanique chez un producteur.

Les diagnostics individuels d'exploitation agricole

C'est une des actions phares du programme d'actions. Elle mobilise beaucoup de temps, ne serait-ce que pour le démarchage des agriculteurs.

En 2015 les animatrices agricoles ont réalisé 59 visites de prédiagnostics individuels d'exploitation agricoles.

Celles-ci ont abouti à 36 commandes de diagnostics réparties comme suit auprès de nos prestataires :

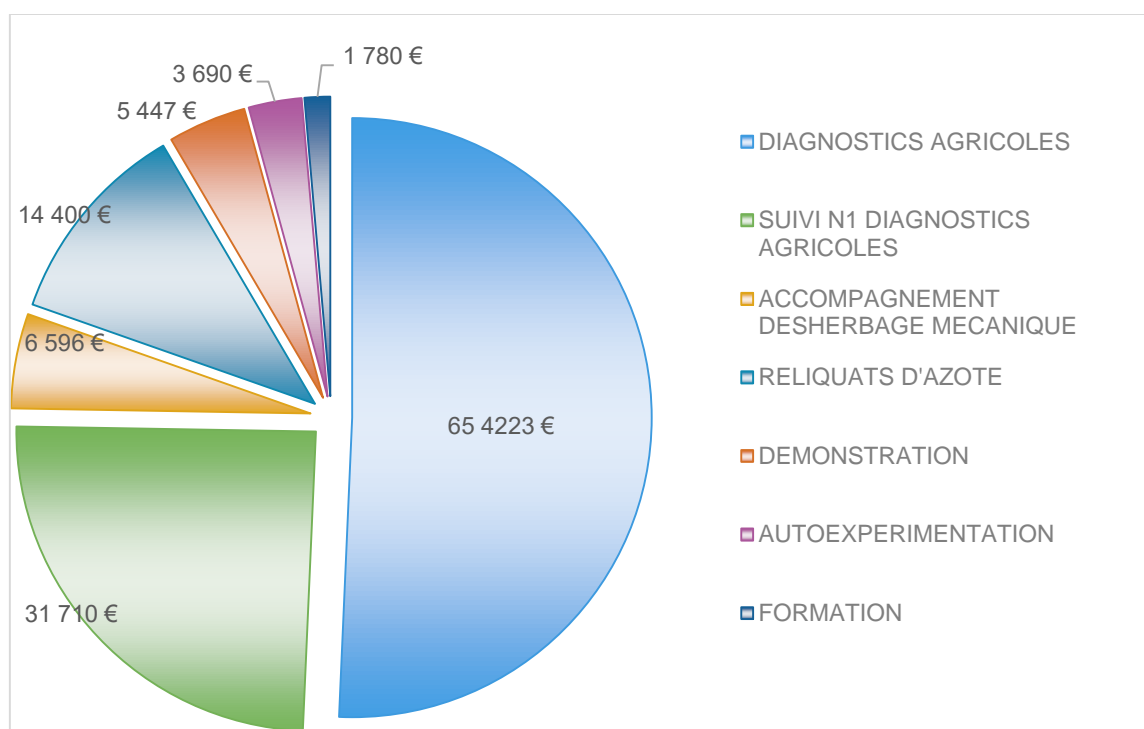
Groupe Chambre d'Agriculture – Adage	15
FD CETA	1
Ter Qualitechs	10
Yves Hardy	9
Agrobio Conseil	1
SCE Aménagement & Environnement	0

Les thèmes demandés ont été :

Systeme	19
Ferti, Phyto, Travail du sol, Couverts végétaux ...	8
Fertilité durable du sol (Méthode Herody)	9

En 2015, 31 agriculteurs sont en première année d'accompagnement, et 1 agriculteur est en deuxième année d'accompagnement.

Le bilan financier de 2015 pour les actions agricoles est le suivant :



Les missions de Guillaume DERAY ont été pour l'année 2015 :

Missions principales du technicien de rivière sont :

- Assurer la mise en œuvre des actions « milieux aquatiques » prévues au contrat,
- Assurer le suivi administratif et financier des actions en lien avec les partenaires en lien avec l'animatrice-coordinatrice et la comptable
- Réaliser les bilans annuels, la mise en œuvre des indicateurs,
- Entretenir des relations privilégiées avec les services de l'Etat, les services en charge de la police, les divers acteurs concernés, les riverains...
- Rendre compte au porteur de projet et au comité de pilotage du déroulement des actions « milieux aquatiques » afin d'alimenter les différents bilans.

Le travail d'animation et le suivi de travaux

- **Préparation** des travaux d'enlèvement du clapet de Laval à Amanlis (convention d'accord avec la commune et l'AAPPMA, élaboration du dossier d'instruction complémentaire DLE, diagnostic initial des berges dans la zone de remous...).
- **Elaboration d'un dossier d'Autorisation** au titre de la Loi sur l'Eau pour les travaux de restauration des ruisseaux de la Maisonnais, du Belardon et du Sotin (diagnostic avec levées topographiques, tests Wolman, élaboration de plans cotés travaux, déclaration de travaux « réseaux et canalisations et rédaction du dossier).
- **Diagnostic hydromorphologique** (CARHYCE) et flore avant les travaux de reméandrage du ruisseau du Belardon.
- **Suivi de l'érosion régressive** sur 300ml en amont de l'ouvrage de Carcé.
- **Suivi qualité de l'eau** : préparation des marchés de suivi 2015 et 2016, mise à jour du protocole de suivi 2016, interprétation des données 2014/2015 (intégration des données RCS-RCO et Bv) et valorisation sur le site internet.
- **Préparation du marché sur le suivi biologique** (IPR, IBGN, IBD) sur 14 stations.
- **Concertation** avec les propriétaires de zones potentielles de frayère à brochets (Amanlis, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, St Armel).
- **Elaboration d'un plan d'aménagement** des anciennes lagunes d'Availles sur Seiche (zones d'expansion de crue).
- **Elaboration d'un dossier de travaux** pour le reméandrage de 300ml du ruisseau du Tilleul à Amanlis (propriété de la commune).
- **Elaboration d'un dossier de travaux** pour le reméandrage de 300ml du ruisseau du Tilleul à Amanlis (propriété de la commune).
- **Elaboration d'un dossier de travaux** de dérasement d'une digue à Bourgarré (propriété privée).
- **Elaboration d'un dossier de travaux** pour la restauration de 700ml du ruisseau de la Châlerie à Janzé (propriété de la commune).
- **Elaboration d'un dossier de travaux** pour l'aménagement du moulin de Mesneuf (propriété de la commune, concertation avec le propriétaire riverain privé).
- **Préparation des travaux** de dérasement du moulin d'Atillé et de diversification des écoulements en amont (250ml) sur Piré sur Seiche (accords propriétaires et AAPPMA, études internes granulométrie et bathymétrie).
- **Collaboration** avec les services Polices de l'Eau de la DDTM et l'ONEMA (ouvrages illégaux...).
- **Animation-conseils** auprès des particuliers et des collectivités.

- Préparation des travaux CTMA 2016.

Bilan des travaux CTMA réalisés en 2015

- Préparation des marchés de travaux et devis 2015 (3 marchés, 5 devis), analyse des offres et animation CMP.
- Préparation des travaux (terrain, études complémentaires, concertation et accords des propriétaires, réunion de chantiers), suivi et réception des travaux.

Masse d'eau	ISE Bourbarré	ISE Bourbarré St Erblon	PRUNELAY Janzé
Nom du ruisseau	Ruisseau du Belardon	Ruisseau de la Maisonnais	Ruisseau de la Bitaudais
Linéaire (m)	300	1300	700
Travaux	Reméandrage dans son ancien talweg / pose d'une arche PEHD / Evacuation décharge sauvage	Reméandrage dans son ancien talweg 400ml / retalutage des berges 700ml, création de mares...	Retalutage des berges (bandes enherbées) 700ml
Cout € TTC	15 000€	43 000€	28 000€
Masse d'eau	SEICHE AVAL Vern sur Seiche	ISE Corps-Nuds	ISE Orgères
Nom du ruisseau	Ruisseau du Sotin	Ruisseau du Choisel	Ruisseau de la Blanchetais
Linéaire (m)	600	180	280
Travaux	Débusage de 110ml, reméandrage sur 300ml, recharge granulométrique 200ml / passerelles	Zone expansion de crue et reméandrage 100ml / remplacement de buses	Apport granulométrique complémentaire / 1 rampe d'enrochement
Cout € TTC	36 000€	5 800€	4 000€

=>VOIR FICHES CHANTIERS

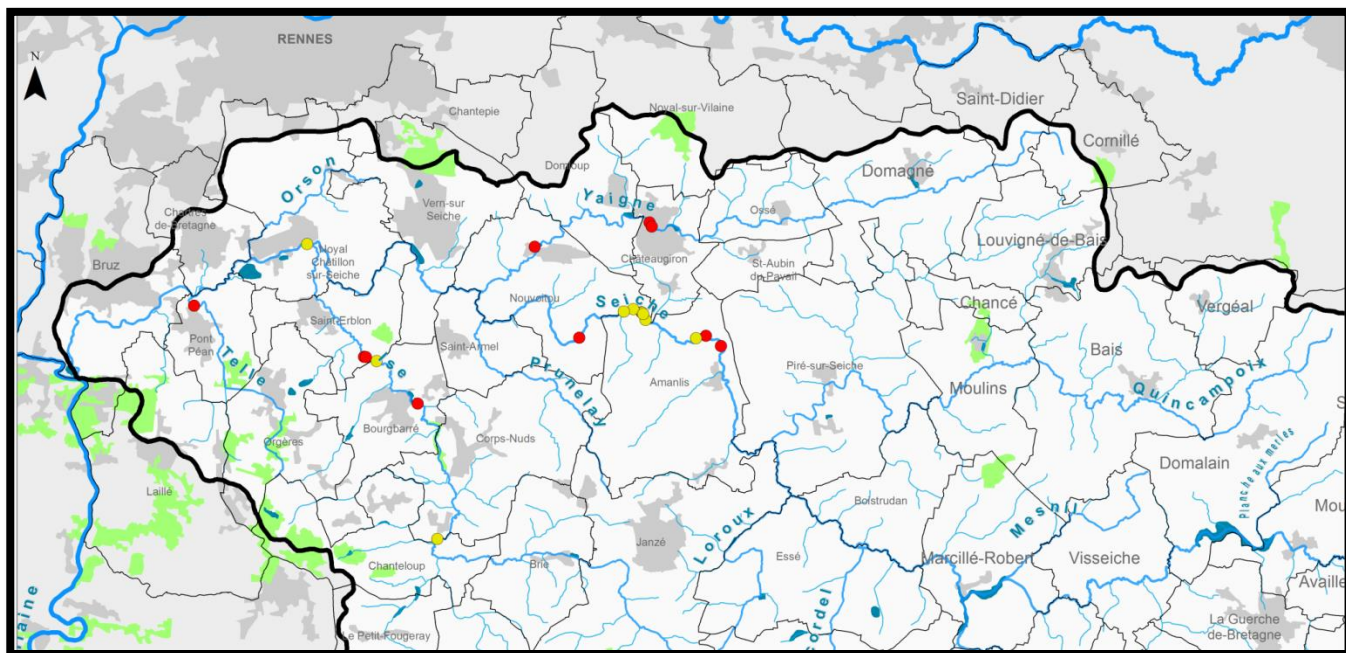
Gestion des embâcles totaux

- Enlèvement de 12 arbres (débitage sur 2 mètres et retrait à 10 mètres des berges) ;
- Stabilisation de 8 arbres dans le lit de la rivière (ébranchage du tronc, stabilisation de la berge avec des techniques de génies végétales).

Entreprise Nature et Paysage - Durée du chantier : 7 jours – Coût 8 568 € TTC

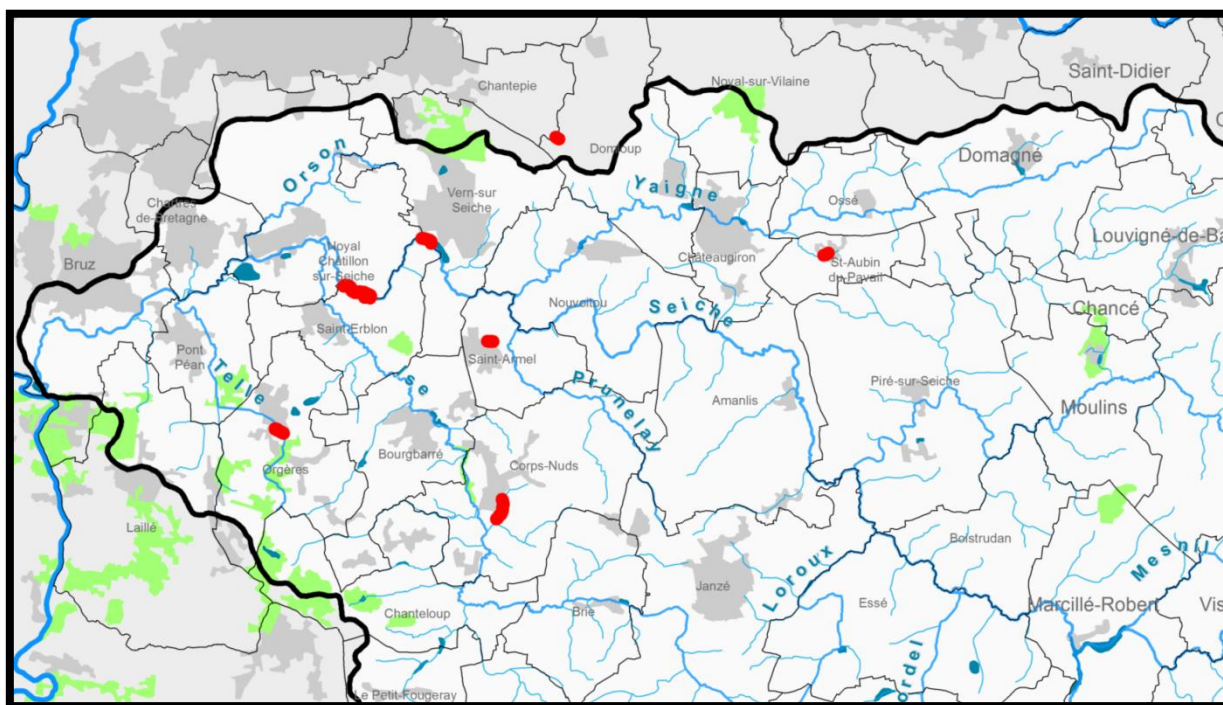
Carte de localisation

(en jaune : stabilisé / en rouge : enlèvement)



✚ **Plantation en berge sur 2 800ml** (Seiche aval, Ruisseau du Choisel...)

Entreprise LA SEVE – 1 semaine - 7 467.41 € TTC



Autres missions :

- **SIG :** Mise à jour du SIG (BD Ortho, SCAN25, BD TOPO, BD CARTO, RPG,...)
- **Communication :**
 - Création de 7 panneaux pédagogiques sur la vallée de la Seiche sur Noyal-Châtillon-sur-Seiche et Chartres-de-Bretagne en lien avec l'équipe du Syndicat
 - Mise à jour du contenu du site web (suivi qualité de l'eau, actualités).

- Mise à jour de la base de données BEA V2 (intégration des données AELB/Bv Seiche 2014/2015) en lien avec l'animatrice-coordinatrice
- Plantations en ripisylve avec les scolaires d'Orgères sur 300ml.
- Elaboration du contenu de la lettre de la Seiche (diffusion en 2015) en lien avec l'équipe
- Articles de presses (restauration ruisseau du Sotin, restauration ruisseau de la Maisonnais, articles bulletins municipaux travaux de restauration sur le Belardon)

Réunions

- Réunions CRESEB (partenariat entre les acteurs locaux (SIBV) et les scientifiques de Rennes).
- Participation aux CMP des marchés de travaux CTMA et du marché de suivi de la qualité des eaux.
- Animation en soutien à l'IAV des réunions et des permanences « Inventaire cours d'eau ».
- Présentation en conseil municipal des travaux (frayère Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Belardon à Bourgbarré, Clapet de Laval à Amanlis).
- Présentation à l'Assemblée Générale de l'AAPPMA La Gaule d'Amanlis (délibération pour le démantèlement du clapet de Laval).
- Participation aux réunions ASTER (1 journée technique sur les travaux du bv de la Seiche).
- Animation du COPIL année 2015 – présentation des travaux CTMA 2015.

Stagiaires

- Encadrement d'un stagiaire (Lycée agricole Bac Pro GEMEAU – Janvier, durée 3 semaines).
- Encadrement d'un stagiaire (Lycée agricole BTS Gestion des milieux naturels et agricoles – Février, durée 2 semaines).
- Encadrement d'un stagiaire (Lycée agricole Bac Pro Gestion des milieux naturels et agricoles – mars, durée 1 mois).
- Encadrement d'un stagiaire (BTS Gestion des milieux naturels et agricoles – mai-juillet, durée 3 mois).



Le programme Breizh Bocage a pour objectif la restauration du bocage (préservation et restauration de l'existant, création de haies et talus), dans le but principal d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Il permet la fourniture et la réalisation des travaux de plantations chez les agriculteurs intéressés.

Le programme est financé par l'Europe (FEADER), l'Agence de l'Eau, le Conseil Général, le Conseil Régional et le Syndicat de bassin versant de la Seiche.

Bilan des actions d'animation

Suite à l'année de transition 2014 une nouvelle campagne de travaux a démarré en 2015. L'animation a donc porté principalement sur la recherche et la mise en œuvre de projets bocagers et sur la finalisation de la stratégie Breizh Bocage 2016-2021. La finalisation de ce travail s'est fait en lien avec l'animatrice-coordinatrice.

Projets bocagers

Pour rappel, le territoire du bassin versant de la Seiche fait l'objet de différentes maîtrises d'ouvrage du programme Breizh Bocage.

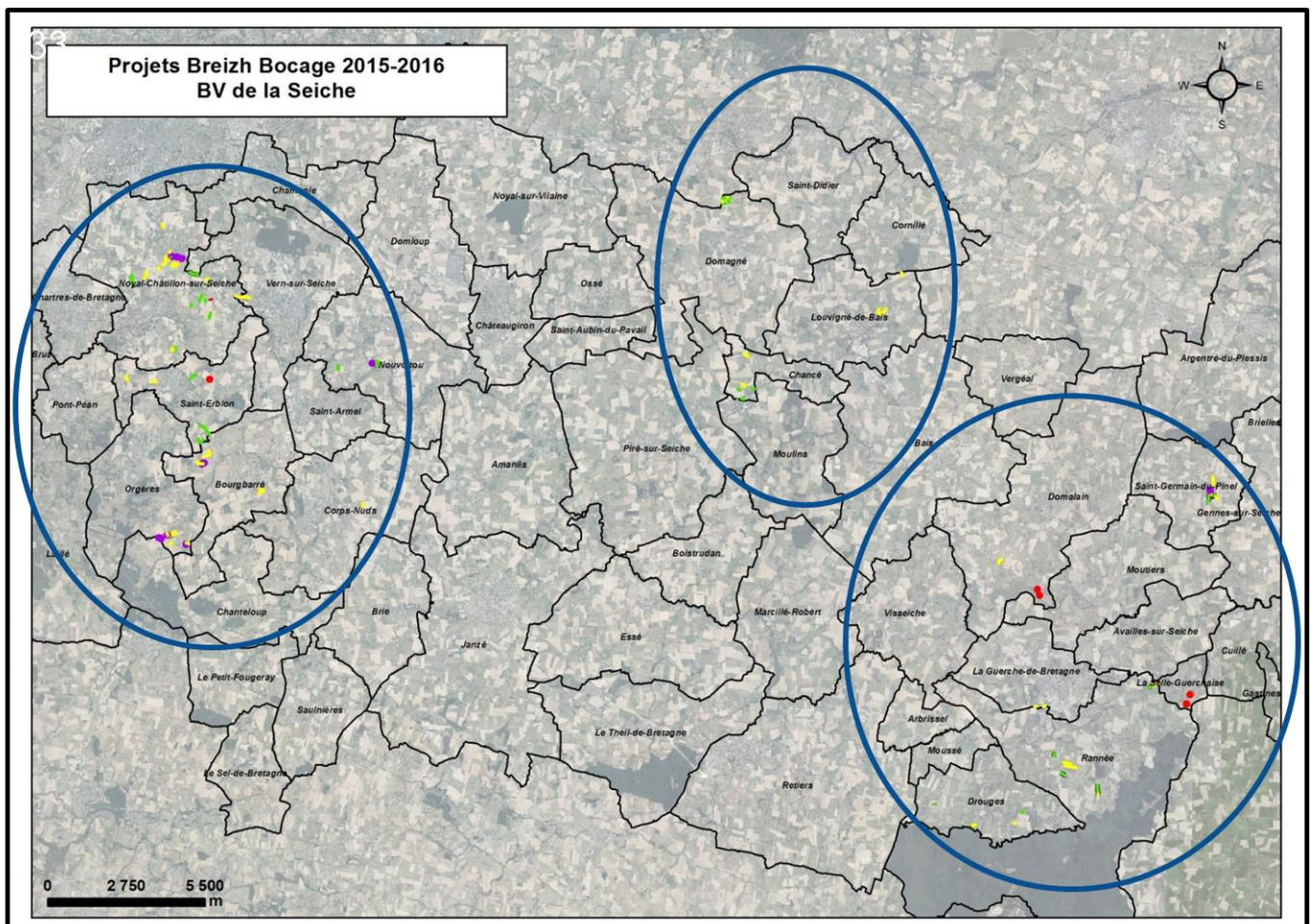
Les Communautés de Communes du Pays de la Roche aux Fées et de la Moyenne Vilaine et du Semnon sont maîtres d'ouvrage du programme Breizh Bocage pour leurs communes situées sur le bassin versant de la Seiche.

De plus, sur le bassin versant, certaines communes sont situées hors région Bretagne et d'autres ne sont pas encore adhérentes au syndicat.

Compte tenu de ces éléments et également de la dynamique de terrain existante sur certains secteurs et de la problématique de la qualité de l'eau et de la densité du bocage par commune, une liste de communes a été établie pour l'animation du volet 2 en 2015.

Il s'agit des communes de :

- Chancé
- Drouges
- La Guerche de Bretagne
- Moussé
- Noyal Châtillon-Seiche
- Rannée
- Saint-Armel



Structuration de la base de données

Un prestataire, SCOP Avant-Premières, est intervenu pour restructurer la base de données SIG, et la rendre compatible avec les préconisations du pôle métier Bocage. Les données des volets 2 et 3 ont été ensuite transmises au service de l'information statistique et économique (SRISE) de la DRAAF et

Accompagnement des bénéficiaires à la taille des plants

Les bénéficiaires qui ont plantés lors de la campagne 2012-2013 ont été accompagnés cet hiver pour la taille de leurs arbres. A l'année N+3, un prestataire interviendra pour une démonstration collective au début de l'année 2016.

Communication

Conception d'un panneau pédagogique sur l'intérêt du bocage, à destination des particuliers (panneau support bois, 1m²). Il sera placé sur des lieux publics (chemin de promenade) et à proximité de haies breizh bocage et pourra être utilisé lors de salon ou autres prestations.

Documents d'urbanisme

Afin de répondre aux besoins des communes, une fiche pédagogique a été réalisée pour promouvoir les actions du Syndicat, afin qu'elles puissent prendre connaissance lors des révisions des documents d'urbanisme, des compétences que nous disposons. Ce travail s'est fait en collaboration avec les structures voisines (SIBV Vilaine Amont, CCPRF, CCMVS, SIBV Semnon et SIBV Chevré).
(Cf plaquette en annexe)

Finalisation de la Stratégie Territoriale

Commencé en 2014, la stratégie territoriale a été finalisée début 2015, et validée par les financeurs. Une audition s'est tenue dans les locaux de la Région Bretagne le 30 avril afin de présenter le programme d'action Breizh-Bocage et le plan de financement 2015-2020.

Formations suivies par le technicien en 2015 :

- **3 février** : participation à un forum sur la valorisation énergétique de la biomasse, organisé par l'association AILE à Rennes (35).
- **8 et 10/09/2015_ 15et 21 /09/2015** : formation SIG avec Cyrille Menguy, locaux du SIBV (4 jours)
- 26 et 27 novembre : formation « Stratégie de mobilisation du programme Breizh Bocage », Loudéac

Réunions suivies ou animées par le technicien en 2015 :

- **23 janvier** : Réunion Intercollectivité pour le bocage, afin d'établir un partenariat avec le Syndicat d'urbanisme et travailler sur la thématique de protection du bocage à travers les documents d'urbanisme.
- **Réunions de présentation du programme Breizh bocage aux agriculteurs :**
 - **11 février** : la Guerche de Bretagne
 - **13 février** : Rannée
 - **17 février** : Chancé
 - **26 février** : Noyal-Châtillon-sur-Seiche
 - **2 mars** : Drouges
- **12 février** : Rencontre de l'association « l'Arbre Indispensable » à Iffendic.
- **24 février** : Comité de pilotage Communauté de Communes au Pays de la Roche aux Fées.
- **28 février** : Journée chantier « Régénération Naturelle Assistée », organisé par l'association « l'Arbre Indispensable », à Iffendic.
- **6 mars** : Matinée technique « Taille des arbres », organisé par la CC au Pays de la Roche aux Fées à Eancé.
- **17 mars** : Réunion entre techniciens bocage, CCPRF. Débat autour du projet de stratégie territoriale.
- **17 mars** : COPIL Breizh Bocage CC Moyenne Vilaine et Semnon
- **9 avril** : réunion MAEC
- **30 avril** : Audition stratégie bocagère à la Région Bretagne (Rennes)
- **12 mai** : Réunion avec Cyrille Menguy pour restructuration SIG Bocage
- **21 mai** : Réunion entre techniciens bocage, élaboration d'une fiche technique PLU
- **22 mai** : Journée technique démonstration scie mobile (Iffendic)
- **30 mai** : animation d'un stand du SIBV à Vern-sur-Seiche (fête de la nature)
- **11 juin** : Réunion pôle métier bocage 2015
- **12 juin** : Réunion bocage avec « Poulet de Janzé », pour partenariat
- **5 août** : Reception des travaux 2013-2014 par la DRAAF
- 16 sept : COPIL BB SIBVVA
- 21 sept : réunion avec les « poulet de JANZE » pour créer un partenariat pour le bocage

- 17 novembre : journée de préparation des tailles de formation prévues pour 2016 avec Thierry Guéhenneuc
- 23 novembre : COPIL CTBV à Janzé
- 15 et 17 décembre : contrôle Breizh Bocage

Suivi administratif assuré par le technicien en lien avec l'animatrice-coordinatrice

- Réalisation des dossiers de subvention pour les financeurs (subventions travaux, subventions animation, demande de paiement V3-2, demande de paiement Cuillé)
- Préparation des cahiers des charges et des commissions d'appel d'offres pour le choix des entreprises (marchés de fournitures et de travaux).

Dépenses induites pour l'animation 2015

Les dépenses prévisionnelles sont de 34 563,91 €. Elles concernent respectivement :

- les frais salariaux supportés par le syndicat (montant de 26 504,66 €).
- les frais de déplacements (estimatif de 2 720 €)
- les frais de repas (estimatif de 250 €)
- les dépenses faisant l'objet d'une facturation :
 - Le recours à un prestataire pour restructurer le SIG Bocage, ainsi qu'une formation à l'utilisation de ces nouvelles données (3 106 € HT + 1 209 € HT)
 - L'acquisition d'outils de chantier pour la mise en œuvre des haies suivis en « régénération naturelle assistée », ainsi que pour les tailles de formation (104,26 € HT)
 - Des outils de communication : impression de plaquettes, impression des panneaux publicitaires FEADER (670 € HT).

Travaux prévus pour la campagne hivernale de 2015-2016

1er bilan des travaux 2015

A l'issue du travail d'animation, **les bénéficiaires et le bilan des linéaires et surfaces plantés lors de l'hiver 2015-2016 sont les suivants :**

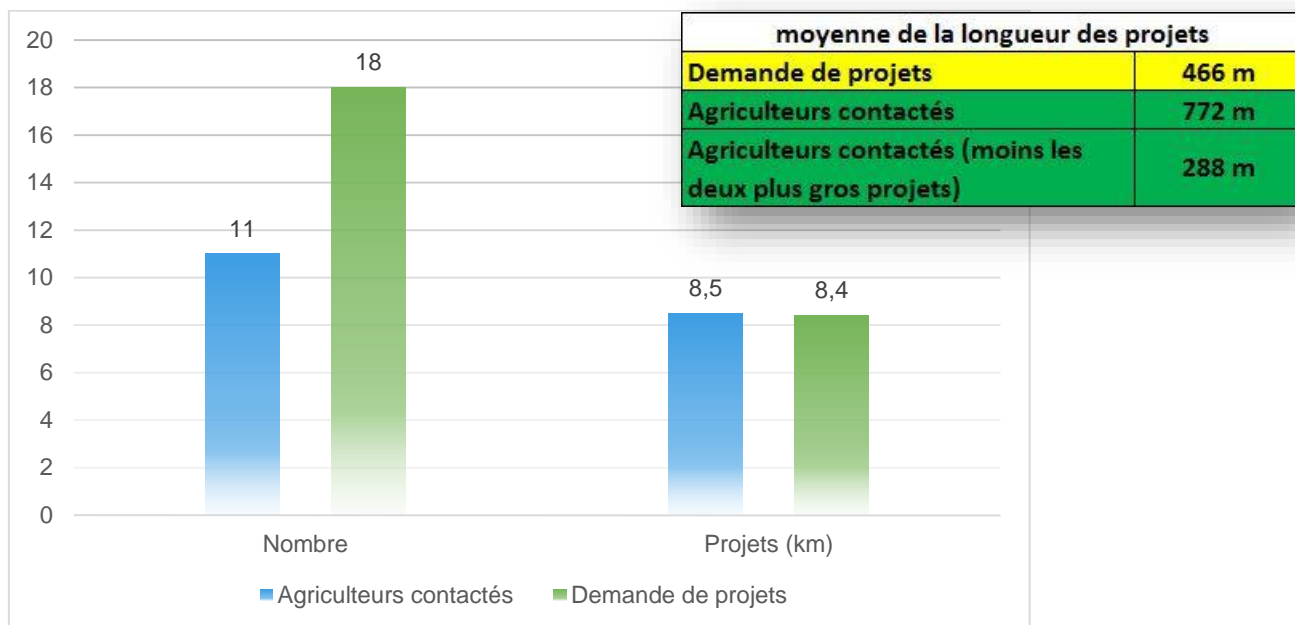
29 personnes ont bénéficié du programme dont :

- 20 agriculteurs
- 9 bénéficiaires non agricoles (collectivités et particuliers).

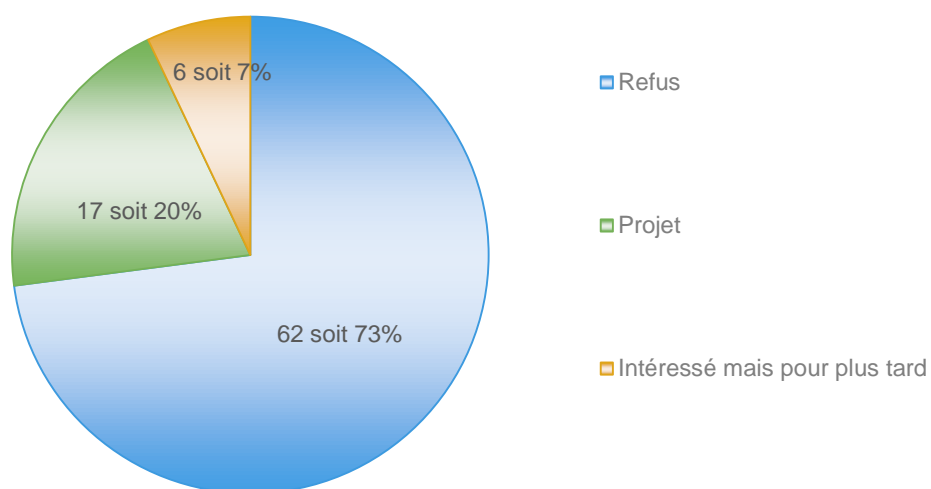
17 189 mètres linéaires de haies bocagères

	Nombre d'agriculteurs	Projet accepté*	Intéressé mais pas tout de suite	Refus**	Pas contacté
Chancé	8	2	2	4	0
Drouges	22	4	1	10	1
La Guerche de Bretagne	18	1	0	15	2
Moussé	4	0	0	4	0
Noyal-Châtillon/Seiche	25	5	1	8	11
Rannée	32	5	1	14	12
Saint-Armel	8	0	1	7	0
TOTAL	117	17	6	62	26
	*5 exploitations n'avait aucun projet, le maillage étant "parfait"				
	** 8 exploitations ont accepté le RDV mais ont refusé tout les projets				

Le démarchage



Réponses des agriculteurs contactés

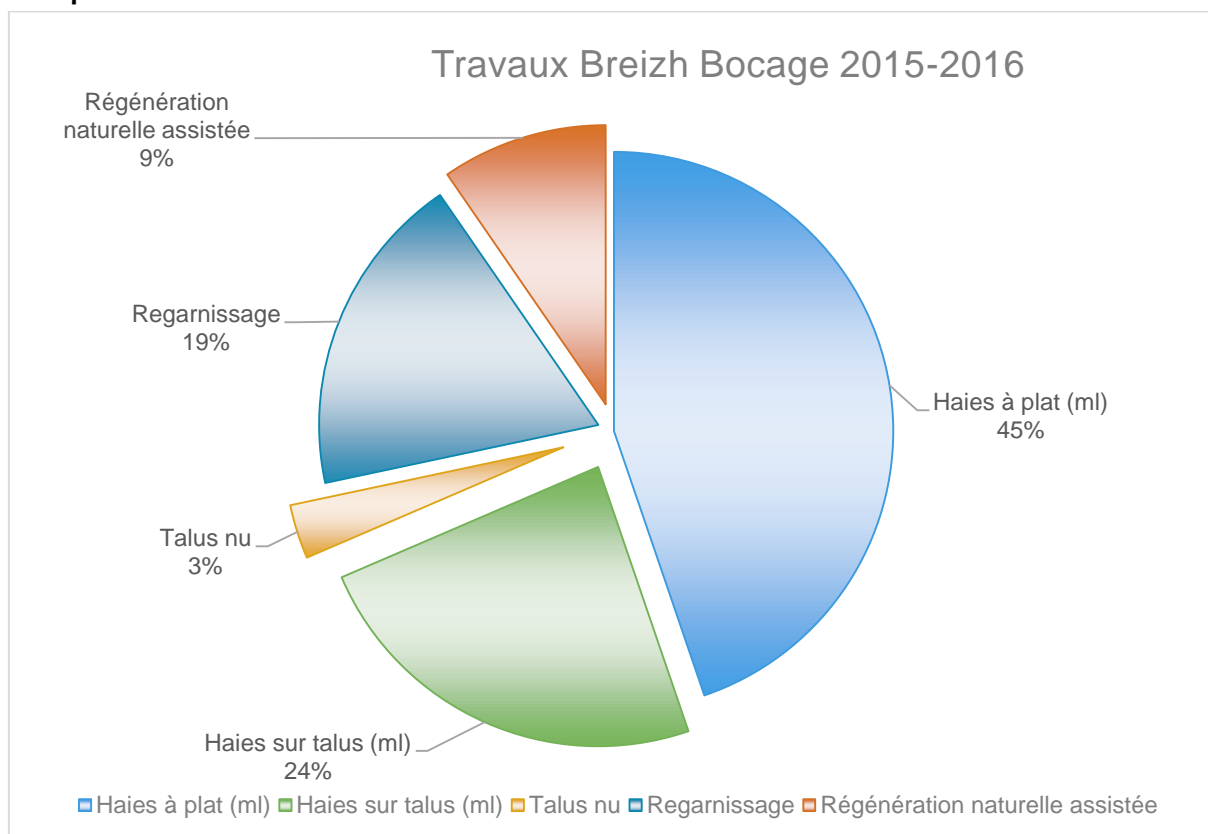


29

Les causes principales de refus

Les refus :	
pas du tout intéressé ("trop d'entretien", "que des contraintes", "ne voit pas l'intérêt"...)	21
"A assez de haie"	7
A déjà planté (remembrement, autres programmes)	8
Va rappeler si a des projets	9
Bientôt en retraite	11
Préfère attendre la fin des travaux de la déviation	2
A trop peu de surface	4
TOT	62

La répartition des travaux



On notera cette année, une plus grande part de réalisation de talus par rapport aux années précédentes, liée notamment à une animation renforcée et plus ciblée pour sensibiliser les agriculteurs à ce type de travaux.

30



✚ Mayenne

Par ailleurs, le Syndicat a également porté un programme de restauration du bocage hors Bretagne, sur la commune de Cuillé (Mayenne), démarré en 2014 où 3.500 mètres ont été plantés.

En 2015, les travaux de paillage et les entretiens de plants ont été suivis.

Suite à l'animation 2014, 5 agriculteurs ont bénéficié de financements pour restaurer le bocage.

3 421 mètres linéaires de haies bocagères

Coût total en € TTC	Région PdL		Syndicat	
	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant
19 613,70 € TTC	60%	11 769,22 €	40%	7 845,48 €



Pour rappel, ce programme n'a pas été financé dans le cadre de Breizh Bocage, mais a reçu le soutien financier de la Région des Pays de Loire (dans le cadre du Contrat Régional de Bassin Versant PDL) en ce qui concerne les travaux.

L'animation de ce programme en 2014-2015 a été financée par le Syndicat de Bassin Versant de la Seiche.

Le technicien bocage a par ailleurs expérimenté la régénération naturelle assistée cette année sur 1650 ml.

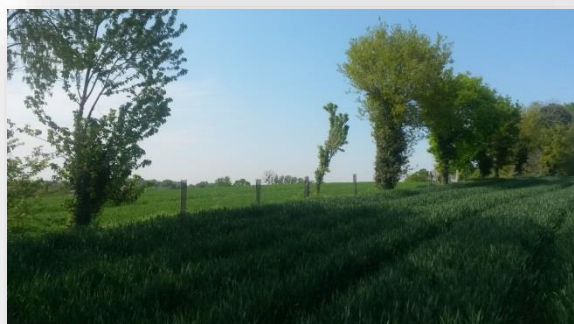


Quelques exemples de travaux

Talus à la charrue et à la pelle



Autres travaux de plantations réalisés



6. VEILLE TECHNIQUE ET REGLEMENTAIRE

Le Syndicat Intercommunal du bassin versant de la Seiche assure également une veille technique et réglementaire sur toutes les thématiques relatives à la préservation et à l'amélioration des milieux aquatiques.

Cela consiste notamment à participer à des groupes de travail, à assister à des réunions d'information et à des formations.

7. BILAN COMPTABLE 2015

Les recettes du Syndicat proviennent essentiellement de subventions de partenaires (AELB, Europe, Etat, Région, Département,) ainsi que des contributions des 44 de communes qui le composent et dans une moindre mesure du FCTVA.

En 2015, pour subvenir au fonctionnement du Syndicat et aux actions portées par ce dernier, la participation des communes s'établissait à 123 914.61 € soit 1.12 € / hab.

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement (dépenses réelles) en 2015 s'élèvent à : 659 241.78 €.

La participation communale a représenté 18.79 %, celle des partenaires financiers (Europe, Régions Bretagne et Pays de la Loire, Conseil Départemental, AELB, Fédération de Pêche) 70.73 %, et la part du FCTVA s'est élevée à 2.23%.

Les résultats du compte de gestion et du compte administratifs 2015 n'ont pas encore été arrêtés.

Pour rappel en 2014, le Compte administratif 2014 laissait apparaître, une fois les résultats repris de l'année n-1 :

- un excédent de + 19 236.20 € en fonctionnement.
- un déficit de - 19 040.59 € en investissement.

Soit un résultat global sur le total des sections de 195.61 €.

Convention de création d'une ligne de trésorerie

Comme chaque année, de façon à gérer la trésorerie sans avoir à recourir à un emprunt, il faut prévoir l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès d'un organisme financier. Une ligne de trésorerie de 200 000 € a été ouverte en 2014 auprès du Crédit Agricole de façon à ne pas avoir de rupture dans la trésorerie. Une nouvelle ligne de trésorerie a été ouverte pour l'année 2015.

8. PERSPECTIVES 2016

L'évaluation du CTBV

L'année 2016 sera marquée par l'évaluation du CTBV de la Seiche. En effet, le Syndicat entame cette année l'évaluation de son contrat territorial de bassin versant commencé en 2012 et qui arrive à échéance en décembre 2016. En effet, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne demande à ce stade qu'une étude « bilan-évaluation » soit réalisée afin d'analyser la pertinence, l'efficacité, la cohérence et l'efficacité de ce contrat pendant ces 5 ans. Cette étude pourra être la base d'un processus de concertation afin d'élaborer un nouveau contrat territorial.

Travaux CTMA et Breizh Bocage

Il est prévu de réaliser les travaux inscrits au CTMA et au programme BB 2.

Il est également prévu de réaliser une étude bilan /prospectives du volet CTMA. L'étude bilan devrait démarrer en 2016.

Volet qualité de l'eau

Mettre en place les actions inscrites au CTBV pour l'année 2016.

Les ressources humaines

Depuis la fin 2015, le Syndicat compte 6 agents.

L'année 2015 a été marquée par le recrutement d'une seconde animatrice agricole arrivée en octobre 2015. En effet, le Syndicat a fait le choix d'être porteur d'un PAEC pour l'animation de MAEC sur le territoire du bassin versant de la Seiche. L'animation des MAEC entraînant une charge de travail supplémentaire mais nécessaire pour la mise en œuvre des actions agricoles, le Syndicat avait décidé d'embaucher une seconde animatrice agricole pour une durée de 6 mois.

Le Syndicat souhaite étudier la possibilité de la reconduction de ce poste pour une durée déterminée, réparti entre l'animation des actions agricoles (0.3 ETP) et l'animation du programme Breizh Bocage (0.7 ETP), afin de répondre aux objectifs fixés dans le PAEC et la stratégie Breizh Bocage 2015-2020.

Par ailleurs, pour l'évaluation de son contrat territorial de bassin versant commencé en 2012 et qui arrive à échéance en décembre 2016, le Syndicat avait été inscrit une enveloppe de 70 000 € au moment de l'élaboration du contrat pour réaliser ce travail d'évaluation par un prestataire. Afin de minimiser les coûts et parce que ce travail peut être conduit en interne, il est proposé d'embaucher une personne en CDD (9 mois) pour aider à la réalisation de cette évaluation.

D'autre part, le Syndicat a fait le choix de ne pas prendre de stagiaires en 2016.

Etant donné, que les missions du Syndicat sont d'intérêt général (puisqu'elles visent à participer à la préservation, la valorisation et la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques), le Syndicat souhaite confier à un volontaire, dans le cadre d'un service civique, des actions lui permettant de travailler en lien avec les acteurs de l'eau et les collectivités territoriales.

Il est proposé que le ou la volontaire participe à l'évaluation des pratiques de désherbage alternatif des communes du territoire du bassin versant de la Seiche et à la valorisation et promotion de la charte régionale pour l'entretien des espaces communaux visant à diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires. Le ou la volontaire viendra également en appui aux missions au technicien de rivière.

Aussi, dans un souci de bonne gestion, il est recherché pour chaque poste une valorisation au plus juste des salaires grâce à un soutien financier important de nos partenaires : l'AELB, la Région Bretagne, le Conseil Départemental, sans oublier l'Europe (FEADER) qui finance le programme Breizh Bocage et son animation.

Développement des outils de communication

Considérant que la communication est un levier majeur pour réussir une politique de reconquête de la qualité de l'eau rassemblant les différents acteurs, le Syndicat aura à développer des supports de communication pour informer sur les études en cours et les travaux et actions qui en découleront.

La création d'un 4^{ème} bulletin d'information en direction des élus, du monde agricole et industriel et des autres usagers a été mise en place en 2015.

Cours d'eau sur le bassin versant de la Seiche L'inventaire a débuté!

L'Inventaire d'Aménagement de la Vallée (IAV) a débuté la réalisation d'un inventaire des cours d'eau sur l'ensemble du bassin de la Vallée. Sur le bassin versant de la Seiche, l'inventaire aura lieu d'octobre 2015 à mai 2016 en partenariat avec le Syndicat de la Seiche.

Un inventaire d'octobre 2015 à mai 2016

- la présence d'un écoulement indépendant des pluies (écoulement après 3 jours de pluviométrie inférieure à 10 mm);
- l'existence d'une berge de plus de 10 cm entre le fond et le niveau du sol;
- l'existence d'un substrat différencié (sables, galets, rochers...);
- la présence d'organismes inféodés aux milieux aquatiques comme les invertébrés, benthiques, poissons, mollusques, vers... et les végétaux aquatiques.

Attention! Les cours d'eau représentés sur les cartes sont ceux qui figurent dans l'inventaire, c'est-à-dire, ils ont été photographiés par photos aériennes. A ce jour, il n'existe aucun inventaire de terrain effectué sur notre territoire. Si vous avez un doute sur la présence ou non d'un cours d'eau, ou que vous souhaitez aller faire des inventaires, venez nous en parler, nous vous accompagnerons. Le 02 90 02 31 46 pour toute information.

Une meilleure connaissance des cours d'eau permet d'évaluer leur dégradation et les risques d'infiltration, souvent liés à l'agriculture pluviale ou à la mauvaise irrigation, il est donc indispensable de pouvoir les identifier et de les inventorier.

A l'échelle de chaque commune, un groupe de travail constitué d'élus et d'usagers (agriculteurs, associations, riverains...) est désigné par le maire, sous conseil de participer le dimanche et de valider l'inventaire. Le but est aussi de profiter de la connaissance du terrain des acteurs locaux.

Les cours d'eau sont caractérisés par six milieux très représentatifs pour quatre critères suivants:

- la présence d'une berge caractéristique, un substrat différencié et des écoulements indépendants des pluies;
- des bords végétalisés à 10 cm, la présence d'une ligne d'écoulement et des écoulements indépendants des pluies.

La lettre de la Seiche N°4 2015 www.syndicatdela-seiche.fr

Édito
L'eau, un bien précieux pour notre société

À l'ère du Lapin blanc Cost 2 et du dernier rapport du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur le changement climatique, il est important de réfléchir à la façon dont nous pouvons garantir l'accès à l'eau pour tous.

Les changements climatiques entraînent une baisse de 7-10% de la précipitation moyenne mondiale, ce qui signifie que les précipitations moyennes annuelles diminue de 100 à 150 mm par an. Cela signifie que les précipitations moyennes annuelles diminue de 100 à 150 mm par an.

Le Syndicat de la Seiche souhaite également encourager les communes qui choisissent d'installer des panneaux pédagogiques sur un chemin de randonnée. Il a pour cette année aux communes une série de panneaux pédagogiques qui expliquent l'histoire de la mise en place des techniques alternatives à l'usage des pesticides.

Randonnée pédagogique
Les panneaux sont installés

Cette année le Syndicat de la Seiche, en concertation avec les communes de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et Chartre-de-Bretagne, a réalisé des panneaux pédagogiques qui ont été installés sur un chemin de randonnée très fréquenté en bordure de Seiche.

Tout au long du parcours, il est possible de découvrir:

- les espèces faunistiques et floristiques de la vallée de la Seiche;
- le fonctionnement des rivières, des zones humides, le cycle de l'eau;
- l'impact du bocage et de la ripisylve en bord de cours d'eau;
- l'impact des pressions anthropiques sur le milieu.

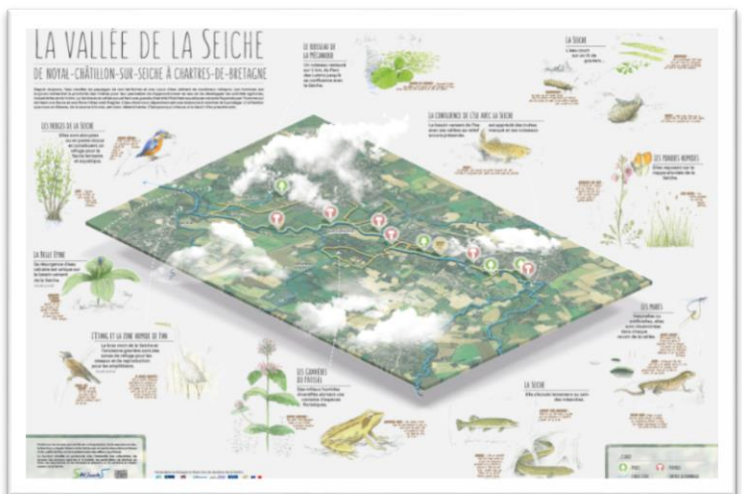
Autres secteurs du bassin versant pourront bénéficier de ce type d'installations.

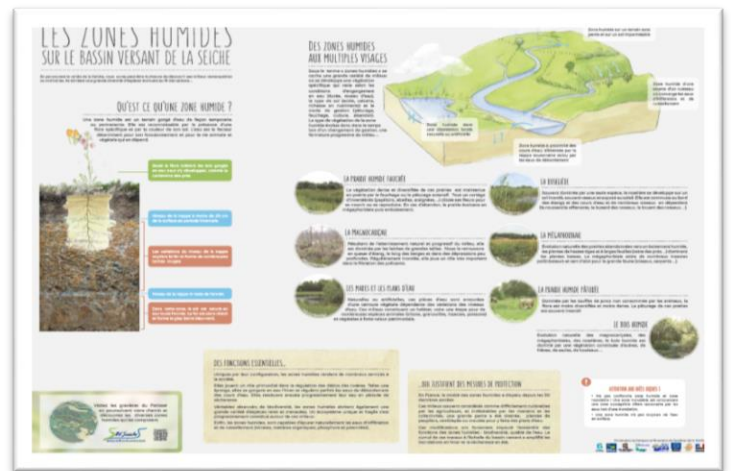
Le président, Michel Desobler

Le Syndicat de la Seiche a réalisé des panneaux pédagogiques entre Noyal Chatillon et Chartre de Bretagne. En effet, il a souhaité mettre à disposition son expertise, fédérer les énergies, porter à connaissance, offrir un lieu pédagogique pour l'éducation à l'environnement et de manière plus spécifique pour la reconquête de la qualité de l'eau en profitant du site de la Vallée de la Seiche entre Noyal et Chartre, site très fréquenté par les promeneurs, pêcheurs... Aussi, le Syndicat de la Seiche, en concertation avec les communes de Noyal Chatillon sur Seiche et Chartre de Bretagne a donc réalisé des panneaux pédagogiques d'information sur la vallée de la Seiche et sur les actions conduites par le Syndicat dans le cadre de son CTBV. **C'est une manière efficace d'expliquer et de sensibiliser sur nos actions en faveur de la reconquête de la qualité de l'eau.**

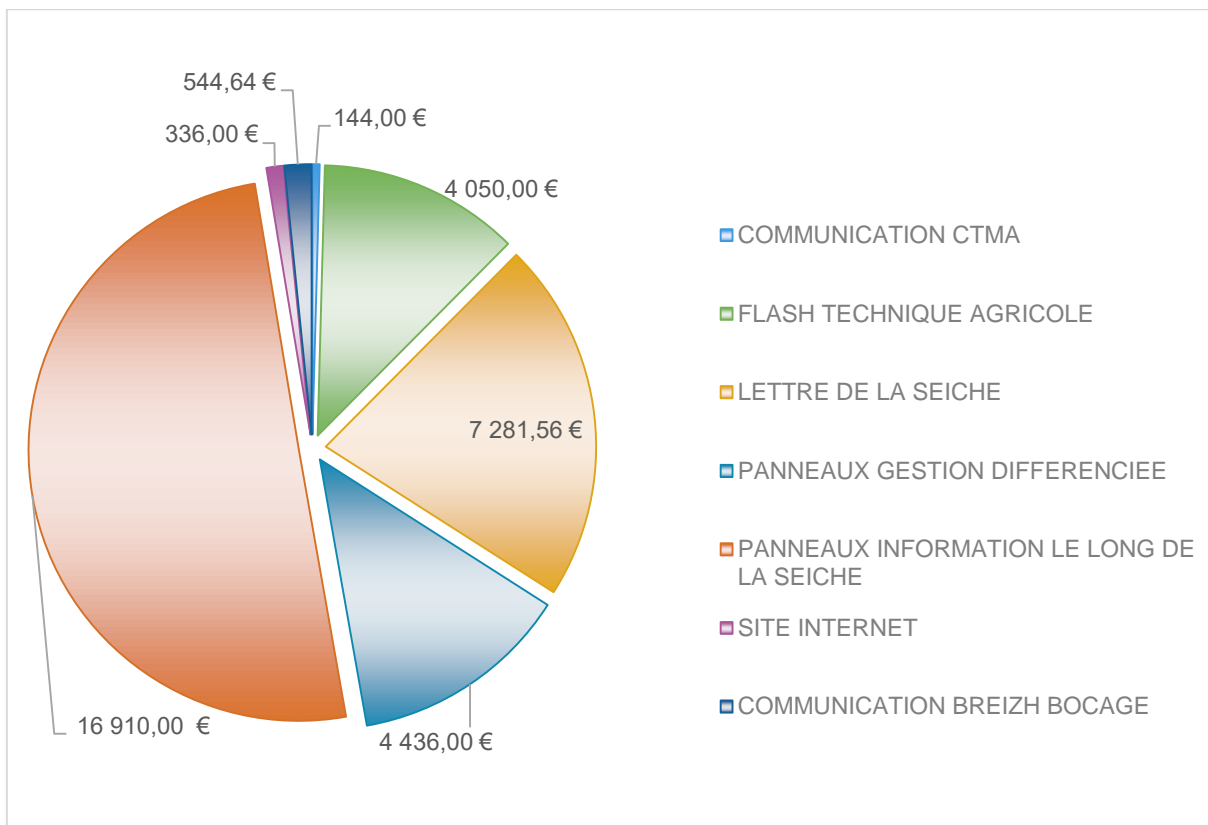
Il y a 6 thématiques :

- Un panneau d'accueil répertoriant les espèces faunistiques et floristiques de la vallée de la Seiche
- Les rivières
- Les zones humides
- Le cycle de l'eau
- Le bocage et la ripisylve
- Les pressions anthropiques sur le milieu





Le bilan financier du volet communication en 2015



Annexes

Fiches chantier CTMA 2016

Lettre de la Seiche n°4

Les flashs techniques agricoles (3 flashs sont parus en 2015)

Articles de presse